

Comité Européen de Liaison sur les Services d'Intérêt Général European Liaison Committee on Services of General Interest

Rendre effective la responsabilité de l'Union envers les services d'intérêt général

Il est urgent et indispensable de rendre effective la responsabilité de l'Union européenne dans la cohésion sociale et territoriale de l'Union (article 16 du traité), et pour cela d'affirmer le droit d'accès de tous les citoyens aux services d'intérêt général (article 36 de la charte des droits fondamentaux) et d'affirmer la place des services d'intérêt général comme dimension essentielle du projet européen et composante de l'Union, à égalité avec la concurrence. Sinon, la logique de la construction du marché intérieur, sur la base de la concurrence, se fera au détriment de la cohésion économique, sociale et territoriale. En effet, la libéralisation des services publics de réseaux se poursuit et aujourd'hui, les services locaux sont visés : le projet de règlement sur les obligations de service public dans les transports urbains et interurbains de voyageurs, réintroduit par la Commission dans son Livre Blanc sur les transports, comme le projet de rapport au Parlement européen du député Werner Langen qui prône l'accélération de la libéralisation des services publics, en sont prémisses.

Les résultats des derniers Conseils européens (Lisbonne, Stockholm, Nice) ont mis en évidence une volonté forte d'accélérer la libéralisation, efficacement relayée par la Commission, face à une reconnaissance des services d'intérêt général qui avance à petits pas. De plus, les expériences antérieures dans les grands services en réseaux ont montré, encore très récemment avec l'électricité, que si la définition des missions d'intérêt général reste entièrement au niveau national, régional, ou local, elle est bousculée par la politique de la concurrence.

Certains Etats membres, eux-mêmes, sont oublieux de leurs propres obligations, ainsi : après avoir négligé pendant des dizaines d'années son service national de santé, la Grande Bretagne vient de prendre une loi pour inviter la population britannique à se faire soigner sur le continent ; la France (qui, en quelques mois, a vu ses côtes endommagées par deux catastrophes maritimes majeures) et l'Irlande viennent de faire l'objet d'un avis motivé de la Commission pour non respect de la directive sur le contrôle des navires. Où iraient les Britanniques et les Européens si tous les Etats membres de l'Union avaient abandonné leurs services de santé ? Comment la France peut-elle déplorer les catastrophes à répétition que subissent ses côtes si elle n'effectue pas la moitié des contrôles auxquels elle est tenue ? (bulletin 87).

En même temps, quelques groupes privés puissants, de dimension internationale, investissent tous les secteurs des services publics et progressivement dépossèdent les autorités locales de leurs pouvoirs et capacités de contrôle. En outre, ils utilisent les bénéfices qu'ils font, souvent exorbitants, en particulier dans le domaine de l'eau, pour acheter de la télévision, de la presse, de l'édition musicale, etc.

Enfin, les consommateurs sont, le plus souvent, tenus à l'écart des informations, des discussions, des choix.

Il n'est donc pas étonnant que les mobilisations pour les services d'intérêt général ne faiblissent pas et que ...

Rendering effective the Union's responsibility over services of general interest

It is urgent as well as indispensable to make the European Union's responsibility in the Union's social and territorial cohesion effective (article 16 of the treaty) and, to affirm the right of access for all citizens to services of general interest (article 36 of the charter of fundamental rights) and also to strengthen the position of services of general interest as an essential dimension of the European plan and as a Union's component at same level as competition. Failing which the notion of the construction of the internal market, based on competition, will be achieved to the detriment of economic, social and territorial cohesion. In fact the liberalisation of public services networks is going on and at the moment local services are being targeted: the regulation draft on the obligations of public services in urban and interurban passenger transport, reintroduced by the Commission in its White Paper on transports, just as the draft report to the European Parliament by a member, Werner Langen, which advocates the acceleration of the liberalisation of public services, are premises.

The outcomes of last European Councils (Lisbon, Stockholm, Nice) have shown the strong willingness to accelerate liberalisation, efficiently relayed by the Commission, against the appreciation of services of general interest, which is making slow progress. Further, past experiences of large services in networks, have shown, again recently with electricity, that even though the definition of missions of general interest remain entirely at the national, regional or local levels it is being upset by the competition policy.

Some Member States, themselves, are forgetful of their own obligations, thus, for instance: after having for several decades neglected its national health service, Great Britain has passed a law to encourage its population to seek treatment elsewhere on the continental Europe; France (which over a period of a few months has had its shores spoiled by two major maritime catastrophes) and Ireland, have received a reasoned opinion from the Commission for failing to respect the directive concerning the verification of vessels. Where would the British and Europeans go if all Member States had abandoned their health services? How can France condemn repeated catastrophes that affect its shores if it does not carry out even half of the verifications as required by the regulation? (bulletin 87).

At the same time, a few strong private groups, of international dimension, infiltrate all sectors of public services and are progressively depriving local authorities of their control powers and capabilities. Further they use their profits, often exorbitant, particularly in the water sector, to acquire television stations, press organs, music studios etc...

Finally, consumers are, often, excluded from information supply, discussions and choice making.

It is therefore not surprising to see that movements in favour of services of general interest do not falter ...

diverses initiatives soient organisées. Ainsi : la Confédération européenne des syndicats et le Centre européen des entreprises à participation publique a, les 4 et 5 octobre, organisé une conférence pour un cadre régulateur pour les services d'intérêt général, au cours de laquelle ils ont présenté un projet de directive-cadre ; trois Länder allemands (11 octobre), de même que le Conseil de l'Europe et le Comité des régions de l'Union européenne (10/12 octobre), ont organisé des conférences sur la responsabilité des autorités locales ; le Troisième Forum sur les services d'intérêt général (19 et 20 novembre prochains à Bruxelles, voir ci dessous), débattrà de la question de la construction de l'intérêt général européen en vue de faire des propositions pour le Sommet de Laeken et la Conférence intergouvernementale de 2004.

Ce dont il s'agit, c'est bien de construire un territoire sur lequel les Européens puissent vivre ensemble, avec des politiques de solidarité et la garantie de leurs droits fondamentaux.

Le secrétariat du CELSIG

Services d'intérêt général

♦ Le Comité des Régions a adopté, le 20 septembre, son avis sur la communication de la Commission relative aux services d'intérêt général (SIG). Notamment, il y regrette la définition peu claire des SIG, plaide pour la garantie d'accès universel et pour la révision des conditions de leur financement, insiste sur la nécessité d'une couverture territoriale complète, y compris dans les zones éloignées ou peu accessibles, ainsi que dans les quartiers urbains en difficulté, souligne que le niveau local ou régional est le mieux à même d'apprécier le mode de gestion à mettre en œuvre.

♦ Le Conseil marché intérieur du 27 septembre a repris, pour la première fois depuis la déclaration de Nice, le dossier des services d'intérêt général. L'Allemagne et la France ont plaidé pour la création d'un règlement d'exemption pour les aides d'Etat et pour davantage de sécurité, les Pays Bas ont mis l'accent sur la question de l'évaluation, la Belgique a repris l'idée de la Confédération européenne des syndicats d'un observatoire européen des services d'intérêt général. La Commission devrait présenter un rapport le 20 octobre.

Inclusion sociale

Dans la perspective du Conseil européen de Laeken, le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN) a présenté ses propositions concernant l'évaluation et les indicateurs de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ces propositions peuvent être consultées sur le site d'EAPN team@eapn.skynet.be. De leur côté, les Etats membres ont remis leurs plans nationaux (PAN) sur l'inclusion sociale, comme les y avaient invité les Conseils européens de Lisbonne et Nice (bulletin n° 77).

Le **Troisième Forum sur les services d'intérêt général** aura lieu les 19 et 20 novembre 2001 à Bruxelles. Vous pouvez vous procurer le programme et le formulaire d'inscription auprès du CELSIG, soit par fax (+ 33 1 40 42 13 78) soit par Email celsig@noos.fr

and that various initiatives are being taken. Thus: the European trade union confederation and European centre of enterprises with public participation, on 4th and 5th October, held a conference for a regulation framework for services of general interest during which they presented a directive-framework draft; three German Länder (11 October) as well as the European Council and the European Union's committee of regions (10/12 October), held a conference on the responsibility of local authorities; the Third Forum on services of general interest (19th and 20th November 2001 in Brussels, see below), will discuss the question of the setting up of the European general interest in view of making suggestions to the Leaken Summit and to the 2004 intergovernmental Conference.

What it all amounts to, is to be able to set up a territory in which Europeans can live together and have solidarity policies and the guarantee of their fundamental rights.

CELSIG's secretariat

Services of general interest

♦ On 20th September the committee of regions adopted its opinion on the Commission's communication concerning services of general interest (SGI). In particular it, regrets that the definition of SGI is not clear enough, calls for the guarantee of universal access and for the revision of conditions governing financing modes, insists on the necessity of a complete coverage of the territory including distant and less accessible areas as well as impoverished sectors in urban areas, emphasizes that local or regional levels are best placed in deciding the appropriate mode of administration to be applied.

♦ The Council of internal market held on 27th September, re-examined, for the first time since the Nice declaration, the issue of services of general interest. Germany and France have called for the introduction of an exemption rule to the regulation on state aid and for the improved security, the Netherlands have stressed on the question of evaluation, Belgium recalled the idea, proposed by the European trade union confederation, concerning the European watchdog for services of general interest. The Commission is to present a report on 20th October.

Social inclusion

In the perspective of the European Council of Laeken, the European Anti-Poverty Network (EAPN) presented its suggestions concerning the evaluation of indicators of poverty and of social exclusion. These proposals are available at the EAPN site www.eapn.org. On their part, Member States have submitted their national plans (NAP) on social inclusion, as they were invited to do by the European Councils of Lisbon and Nice (bulletin 77).

The **Third Forum on Services of General Interest** will take place in Brussels on 19th and 20th November 2001. **You can obtain the program and registration forms from CELSIG either by fax (+ 33 1 40 42 13 78) or by Email: celsig@noos.fr**

NOUVELLES-NEWS-EUROPE est édité par le Comité européen de liaison sur les Services d'intérêt général, *is published by the European Liaison Committee on Services of General Interest*, 66 rue de Rome, F - 75008 PARIS. Tel : (33-1) 40 42 50 24. Fax : (33-1) 40 42 13 78. E-mail : celsig@noos.fr. Directeurs de publication, *Publishers* : Pierre Bauby et and Jean-Claude Boual. Rédactrice en chef, *chief editor* : Katherine Varin. Traduction, *translation* : Jeremiah Chiumia. Diffusé exclusivement par Fax et E-mail. *Distributed by Fax and E-mail exclusively*. Abonnement 1 an : 100 €. *Subscription for 1 year: € 100*. Bulletin d'abonnement sur demande. *Subscription form available on request*.